

Pétillante

Un terroir en
évolution



Communauté de Communes
du Vouvrillon

JANVIER 2007

NUMERO 10
N°ISSN : 1634-5681

LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOUVRILLON

Sommaire

Le Mot du Président.....	p.1
La Commission Culture.....	p.2
La Commission Habitat.....	p.3
La Commission Communication.....	p.3
La Commission Déchets Ménagers.....	p.4-5
La Commission Patrimoine.....	p.6
La Commission Sports.....	p.6
La Commission Tourisme.....	p.7
La Commission Développement Economique.....	p.7
La Commission Aménagement de l'Espace, Voiries, Environnement.....	p.8
Comice Agricole 2007.....	p.8
Dates des cérémonies des vœux des communes de la CCV.....	p.8

L'ensemble des
élus de la Communauté de
Communes du Vouvrillon vous
présentent tous leurs
meilleurs vœux pour cette
nouvelle année 2007 !



Le mot du Président

Chers concitoyens du Vouvrillon,
Le mandat de vos élus, après quelques incertitudes, sera prolongé jusqu'en mars 2008, et ils s'efforceront d'ici là de poursuivre et mener à bien les projets en cours.

Les objectifs de la Communauté de Communes du Vouvrillon, clairement définis, méthodiquement engagés et résolument mis en œuvre, dans les compétences que nous confèrent nos statuts, répondent au souci permanent de servir, au mieux, les intérêts de nos huit communes.

L'exposé des Vice-Présidents en charge des différentes compétences de la Communauté de Communes du Vouvrillon, vient régulièrement, par le canal de la « Pétillante » et du site Internet, vous informer et vous apporter un bon éclairage de nos actions.

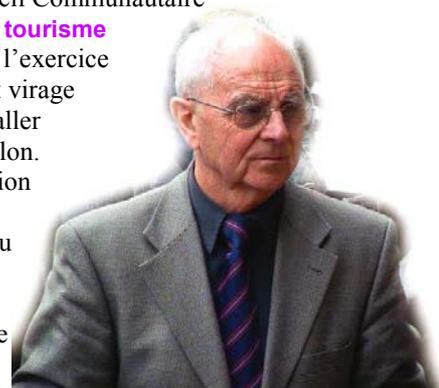
Nos actions, justement, sont soumises aux procédures publiques : elles sont parfois ralenties et contraintes, mais il en va de la bonne marche des projets de respecter cette réglementation et nous enregistrons heureusement quelques avancées significatives.

C'est donc en connaissance de cause et malgré les aléas de la procédure que nous avons engagé récemment des études préalables à de nouvelles prises de compétence.

Je vous annonçais dans la « Pétillante » de juillet 2006 le lancement de l'étude préalable à la prise de compétence **eau potable** qui se poursuit actuellement et dont le diagnostic a été présenté à la fin de l'année 2006 aux Présidents de Syndicats des Eaux et Maires concernés.

L'étude préalable à la prise de compétence **petite enfance** est terminée, et le Conseil Communautaire se prononcera prochainement sur ce sujet, très important pour le confort des familles et la démographie de nos communes.

Une décision importante a été prise lors du Conseil Communautaire du 20 septembre 2006 concernant le domaine du **tourisme** et du **développement économique** : il s'agit de l'exercice du droit de préemption d'un immeuble situé au « virage gastronomique » à Vouvray, dans le but d'y installer l'Office du Tourisme Intercommunal du Vouvrillon. Cette décision est importante eu égard à la situation stratégique du lieu pour l'avenir touristique et économique de la Communauté de Communes du Vouvrillon, afin d'accueillir les touristes et de valoriser, à partir du nom de Vouvray, l'identité de notre territoire, d'y développer ses atouts et de rationaliser l'activité touristique en Vouvrillon.





Outre ces projets, un service nouveau sera créé au siège de la Communauté de Communes du Vouvrillon, prévu à l'article II-4 de nos statuts, qui prévoit la création d'une **structure d'instruction des documents d'urbanisme**, suite à un courrier de Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement d'Indre-et-Loire du 20 septembre 2006 qui nous faisait part de difficultés conjoncturelles pour assurer ce service. Ce service sera opérationnel à temps pour la mise en œuvre de la réforme relative aux permis de construire et autorisations d'urbanisme prévue en juillet 2007.



Chers concitoyens du Vouvrillon, vous le voyez, l'action de votre Communauté de Communes, se poursuit et s'oriente vers le service aux communes, d'une manière constante et j'espère que vous en ressentez déjà les effets. C'est sur cet espoir que je vous adresse mon amical salut en vous souhaitant une excellente année 2007.

**Le Président,
Jacques GALATAUD.**

L'actualité des commissions



Commission

Culture

● Vice-Président : E. Musset

La Culture est une compétence de la Communauté de Communes du Vouvrillon. Si je le rappelle, c'est pour que chacun puisse prendre en compte cet état de fait. Ce n'est pas facile de raisonner en territoire élargi où tous les habitants doivent pouvoir y trouver et développer leurs activités favorites. La part du budget communautaire dédiée à la culture monte en puissance d'année en année, mais de façon sans doute encore insuffisante. Le mouvement est à présent lancé, sa poursuite dépend des volontés politiques locales.

A ce jour, la Communauté de Communes est surtout un financement consacré au fonctionnement d'événements existants sur bon nombre de communes du territoire.

L'année 2007 a vu la reconduction de deux opérations événementielles phares de la Communauté de Communes du Vouvrillon :

- **Les Devos en Vouvrillon** qui se sont déroulés du 21 au 30 septembre 2006 avec un spectacle gratuit dans chaque commune du territoire ;

- Le **spectacle de Noël** pour les enfants de 6 ans à 11 ans, le 6 décembre 2006 : La Compagnie TROLL a présenté son spectacle « Robinson Crusoé » à la salle Raymond Devos de Monnaie, devant près de 600 enfants, répartis en trois séances.

Ces deux manifestations ont vu leur fréquentation en augmentation par rapport à l'année précédente. S'il existe encore quelques progressions possibles pour les Devos en Vouvrillon, l'accueil des enfants pour le spectacle de Noël dans la salle Raymond Devos deviendra difficile à réaliser sur une seule journée.

C'est une raison pour laquelle la commission culture de la CCV travaille, avec la participation de l'Office Culturel Intercommunal du Vouvrillon, à l'élaboration d'infrastructures pouvant recevoir des pratiquants d'activités, ainsi que des spectateurs dans les meilleures conditions.

Actuellement nous avons plusieurs projets de rénovation du patrimoine existant pour les adapter aux activités pratiquées sur notre territoire et les mettre en valeur. Quant à la création d'une salle de spectacle de qualité,

d'une jauge de 500 à 600 places, les commissions concernées au sein de la Communauté de Communes doivent réfléchir à un équipement agréable pour les spectateurs ainsi que pour les organisateurs de spectacles. A l'heure actuelle, les projets envisagés sur le territoire se heurtent à une barrière financière.



Vendredi et Robinson Crusoé, lors du spectacle de Noël du 6 décembre 2006 (photo : M. Chaplin)



Commission

Habitat

● Vice-Président : B. Bardin

O.P.A.H. : la dernière année !

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se poursuit.

Les efforts de communication réalisés sur ce thème ont porté leurs fruits et notre action est maintenant bien connue, tant des propriétaires occupants que des bailleurs.

Dans ces conditions, nous pouvons espérer que la majorité des personnes intéressées aura bénéficié des avantages offerts par ce dispositif lorsqu'il se terminera, **à la fin de cette année 2007.**



Reugny (personne âgée)
Adaptation : aménagement d'une nouvelle salle de bain



Vouvray (propriétaire bailleur)
Changement d'affectation de bâtiments agricoles : création de 5 logements locatifs

Ces quelques exemples illustrés de projets, élaborés et financés dans le cadre de notre OPAH, amèneront sans aucun doute les derniers indécis à nous contacter pour bénéficier de la **consultation gratuite** d'un technicien à même de leur fournir, à domicile, tous les conseils et toutes les informations utiles au montage de leur projet.



Monnaie (propriétaire occupant)
Amélioration du confort de l'habitation : réfection de la toiture



Vouvray (propriétaire bailleur)
Réhabilitation d'un vieux bâtiment : création de 3 logements locatifs

Ne tardez plus ! Il sera bientôt trop tard :

⇒ **Communauté de Communes du Vouvrillon : 02.47.29.06.10**

⇒ **PACT 37 : 02.47.36.25.50**



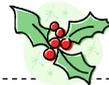
Commission

Communication

● Vice-Présidente : V. Beuzelin

Suite aux différentes sessions de formation qui ont eu lieu sur le territoire de la Communauté de Communes du Vouvrillon dans le cadre des **Visas Bureautic** et **Visas Internet**, la CCV a organisé, en collaboration avec la Région Centre et l'organisme Cefim Formation, la remise officielle des Visas.

Cette réception a eu lieu le 20 décembre 2006 à la salle des fêtes de Vernou-sur-Brenne.



De nombreuses personnes ayant suivi l'une ou l'autre des formations, ou même les deux, ont participé à cette remise, en présence de Mme Claude Greff, Députée d'Indre-et-Loire et conseillère régionale du Centre, et d'élus de la Communauté de Communes, notamment Mme Véronique Beuzelin, Vice-Présidente de la CCV en charge de la communication.

Site Internet de la CCV : Les cartes de chacune des zones d'activités d'intérêt communautaire vont prochainement être mises en ligne sur le site Internet de la CCV. Elles renseignent sur les entreprises présentes sur le site, les parcelles disponibles, les espaces verts, ... N'hésitez pas à les consulter !

www.cc-vouvrillon.fr

Le **SIOM VERT** (Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagers) a été dissout par arrêté préfectoral le 19 septembre 2006.

Désormais c'est la Communauté de Communes du Vouvrillon qui est compétente en matière de **gestion des déchets ménagers et assimilés**.

Une **commission Déchets Ménagers** a été créée pour préparer les dossiers avant de les soumettre au vote du Conseil Communautaire.

La commission Déchets Ménagers a pour principale

mission l'amélioration permanente de la gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes. Elle travaille sur les dossiers de collecte et de traitement des déchets ainsi que sur le fonctionnement des déchetteries.

Les contrats en cours (collecte et traitement des déchets, exploitation des déchetteries...) ont été transférés à la Communauté de Communes afin de permettre la continuité des services aux habitants.

Quelques chiffres : En une année, un habitant de la Communauté de Communes du Vouvrillon produit environ :

- 240 kg de d'ordures ménagères
- 36 kg de papiers, cartonnets
- 15 kg d'emballages



DU NOUVEAU POUR LE TRI !

De nouveaux emballages en plus sont acceptés :



LES ERREURS DE TRI Les erreurs de tri sont toujours trop élevées : en octobre, celles contenues dans les sacs bleus s'élevaient à 18,85% et celles contenues dans les sacs jaunes à 16,67%.

En cas de doute sur un produit, il est préférable de le mettre dans la poubelle destinées aux ordures ménagères.

La facturation du centre de tri à la Communauté de Communes du Vouvrillon dépend des erreurs de tri : celles-ci partent en centre d'enfouissement alors que les déchets

triés sont orientés chez un recycleur qui les achète à la CCV. Les sommes perçues permettent de limiter l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

A ces sommes s'ajoute l'aide d'Eco-Emballages qui reçoit de chaque fabricant et pour chaque produit, une taxe qui sera reversée proportionnellement à chaque collectivité en fonction des tonnages collectés et qui permet aussi de limiter l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

LE POINT VERT, apposé sur les produits, ne signifie pas que le produit est systématiquement recyclable.



Il permet de savoir que le producteur du produit a payé une taxe à Eco-Emballages pour l'élimination de celui-ci.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL, êtes-vous intéressé ?

Plus de 500 composteurs ont été mis en place sur la Communauté de Communes du Vouvrillon. Si vous voulez réduire vos déchets et fabriquer votre propre compost, retournez-nous le coupon ci-dessous (sans engagement de votre part).

Nom : Prénom : 300 litres en bois (18€) 300 litres plastique (18€)
 Adresse : 800 litres en bois (28€) 800 litres plastique (28€)
 Commune :

LES DECHETS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Depuis le 15 novembre 2006, les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques sont soumis à une **éco-participation** qui s'ajoute au prix d'achat de l'appareil et qui sert à financer le recyclage de celui-ci. Depuis août 2005, lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique, le revendeur a l'obligation de **reprendre l'ancien appareil** contre le nouveau **gratuitement**.

Pour plus d'informations : www.eco-systemes.com ; www.ademe.fr

DECALAGE DES TOURNEES DE COLLECTE DES POUBELLES EN 2007

Exemple de lecture : Dans la commune de Chançay, au lieu du 1er janvier 2007, les ordures ménagères sont collectées le 3 janvier 2007, les sacs jaunes et bleus le 6 janvier 2007.

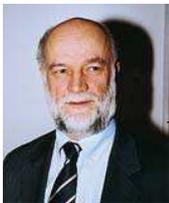
	Les JOURS FERIES suivants :	Les ORDURES MENAGERES seront collectées le :	Les SACS JAUNES ET BLEUS seront collectés le :
 CHANCAY	1er Janvier 2007 9 Avril 2007 1er Mai 2007 8 Mai 2007 17 Mai 2007 15 Août 2007 1er Novembre 2007 25 Décembre 2007	3 Janvier 2007 11 Avril 2007 30 Avril 2007 7 Mai 2007 Pas de changement Pas de changement Pas de changement 24 Décembre 2007	6 Janvier 2007 14 Avril 2007 5 Mai 2007 12 Mai 2007 19 Mai 2007 18 Août 2007 3 Novembre 2007 29 Décembre 2007
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE et REUGNY	1er Janvier 2007 9 Avril 2007 1er Mai 2007 8 Mai 2007 17 Mai 2007 15 Août 2007 1er Novembre 2007 25 Décembre 2007	3 Janvier 2007 11 Avril 2007 30 Avril 2007 7 Mai 2007 Pas de changement Pas de changement Pas de changement 24 Décembre 2007	2 Janvier 2007 11 Avril (Chanceaux) 10 Avril (Reugny) Pas de changement Pas de changement Pas de changement Pas de changement Pas de changement Pas de changement
MONNAIE	1er Janvier 2007 9 Avril 2007 1er Mai 2007 8 Mai 2007 17 Mai 2007 15 Août 2007 1er Novembre 2007 25 Décembre 2007	6 Janvier 2007 14 Avril 2007 5 Mai 2007 12 Mai 2007 19 Mai 2007 18 Août 2007 3 Novembre 2007 29 Décembre 2007	5 Janvier 2007 13 Avril 2007 4 Mai 2007 11 Mai 2007 19 Mai 2007 17 Août 2007 2 Novembre 2007 28 Décembre 2007
PARCAY-MESLAY et ROCHECORBON	1er Janvier 2007 9 Avril 2007 1er Mai 2007 8 Mai 2007 17 Mai 2007 15 Août 2007 1er Novembre 2007 25 Décembre 2007	2 Janvier 2007 10 Avril 2007 Pas de changement Pas de changement Pas de changement Pas de changement Pas de changement Pas de changement	6 Janvier 2007 14 Avril 2007 5 Mai 2007 12 Mai 2007 19 Mai 2007 18 Août 2007 3 Novembre 2007 29 Décembre 2007
VERNOU-SUR-BRENNE	1er Janvier 2007 9 Avril 2007 1er Mai 2007 8 Mai 2007 17 Mai 2007 15 Août 2007 1er Novembre 2007 25 Décembre 2007	4 Janvier 2007 12 Avril 2007 3 Mai 2007 10 Mai 2007 Pas de changement 17 Août 2007 Pas de changement 27 Décembre 2007	3 Janvier 2007 11 Avril 2007 2 Mai 2007 9 Mai 2007 Pas de changement Pas de changement Pas de changement 26 Décembre 2007
VOUVRAY	1er Janvier 2007 9 Avril 2007 1er Mai 2007 8 Mai 2007 17 Mai 2007 15 Août 2007 1er Novembre 2007 25 Décembre 2007	5 Janvier 2007 13 Avril 2007 4 Mai 2007 11 Mai 2007 18 Mai 2007 17 Août 2007 2 Novembre 2007 28 Décembre 2007	Pas de changement 11 Avril 2007 3 Mai 2007 10 Mai 2007 Pas de changement 17 Août 2007 Pas de changement 27 Décembre 2007

ATTENTION : Les tournées avancées sont en vert.

Rappel :

- Les sacs et poubelles doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage.
- Les sacs doivent être sortis uniquement lorsqu'ils sont pleins.





Commission Patrimoine

Vice-Président : J. Soulisse

VIDÉO-PROTECTION

Suite aux problèmes de sécurité qui ont eu lieu sur différentes communes de la CCV, le Conseil Communautaire en date du 22 mars 2006 a décidé de mettre en place des caméras de vidéo-protection sur un certain nombre de sites d'intérêt communautaire, à savoir la **piscine de l'Echeneau** à Vouvray, le **siège de la CCV** à Parçay-Meslay, le **terrain de rugby** à Chançay et le **gymnase** à Reugny (délibération n°2006-012).

Le système de vidéo-protection a pour objectifs la sécurité des personnes, la prévention des atteintes aux biens et la protection des bâtiments publics.



Modèle de panneau informant de l'installation de caméras

A l'heure actuelle, la Communauté de Communes du Vouvrillon a obtenu de la Préfecture d'Indre-et-Loire l'autorisation de mettre en œuvre un système de vidéo-protection sur les sites de la piscine et du siège de la CCV (arrêtés du 27 juin 2006).

Les demandes d'autorisation pour les sites de Reugny et de Chançay sont en cours. Des panneaux informant que le site est sous vidéo-protection seront apposés en parallèle de la mise en service des caméras.

Les sites de la piscine et du siège de la Communauté de Communes seront ainsi dotés chacun de quatre caméras jour et nuit, avec projecteurs infrarouges, qui ne se déclenchent que lors de détections de mouvements.

Dans ce cas, les images pourront être visionnées par la brigade de gendarmerie de Vouvray et la police intercommunale.

Conformément à la réglementation en vigueur, les images ne seront conservées qu'un mois puis seront détruites automatiquement par le logiciel de traitement.



Commission Sports

Vice-Président : A. Robert

DES NOUVELLES DE L'ÉLAN VOUVRILLON : LE CLUB DE RUGBY INTERCOMMUNAL A ENTAMÉ SA 6^{ÈME} SAISON !



L'**équipe Fanion**, après avoir débuté il y a six ans en 4^{ème} série, est montée au printemps dernier en promotion d'Honneur. Actuellement, elle dispute la poule de brassage de Promotion d'Honneur et de Division d'Honneur pour être classée 5^{ème}.

L'équipe, composée d'une quarantaine de joueurs, disputera certainement le championnat de Promotion d'Honneur à partir du mois de février avec l'ambition de jouer les phases finales fin avril.

L'**école de rugby** fonctionne à plein avec plus d'une quarantaine d'enfants, habitants à 90% sur le territoire de la CCV. L'éducation du rugby et l'entraînement se déroulent

tous les samedis sur le terrain d'honneur qui résiste bien à tous ces crampons.

Après quelques années difficiles, faute à la fois d'effectifs, de structures et d'infrastructures, l'école a désormais tous les atouts en mains pour poursuivre son développement et jouer à plein un rôle d'animation sur le territoire du Vouvrillon.

Les vestiaires, mis en service, dès le début de la saison, apportent une pierre à l'édifice pour recevoir tout ce petit monde.

L'Élan Vouvrillon compte donc **plus de 80 licenciés**, signe que le rugby a sa place sur notre territoire.



Deux matches à domicile - site de la Quintaine :

- 14 janvier 2007 : Élan Vouvrillon contre Luynes
 - 28 janvier 2007 : Élan Vouvrillon contre Chinon
- Les autres matches, qui se dérouleront en février, mars et avril, ne sont pas encore programmés à ce jour.

CONTACTS :

Élan Vouvrillon, Stade des Quintaines, 37210 Chançay

Président de l'Élan Vouvrillon : José PEMARTIN

(06.03.54.33.44)

Responsable de l'**Ecole de Rugby** : Jean-Pierre FLORENT

(06.22.07.66.55)

EQUIPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNAUX - RÉSERVATION

Les **vestiaires de rugby** sur la commune de **Chançay**, ainsi que les **vestiaires** et la **salle associative** sur **Reugny** sont à présent terminés. Ces bâtiments intercommunaux peuvent être empruntés par les associations du territoire de la Communauté de Communes du Vouvrillon, à titre gracieux. Pour cela, l'association doit faire parvenir un courrier adressé à Monsieur le Président de la CCV, au moins 10 jours avant la date de réservation souhaitée. Ce courrier doit mentionner la date et l'objet de la réservation et les horaires de début et fin. La demande de réservation sera étudiée en fonction des disponibilités de l'équipement concerné et du motif de la réservation ; un courrier de réponse sera envoyé à l'association.



Commission

Tourisme

● Vice-Présidente : A. Duprey

Lors de la dernière Pétillante, j'annonçais le futur lancement d'une étude concernant l'élaboration d'une **stratégie de développement touristique**. La consultation a été lancée au début de l'été 2006 et 15 bureaux d'études ont envoyé une proposition. Après étude des différentes réponses, la Communauté de Communes du Vouvrillon a choisi le prestataire « Objectif Patrimoine » pour un montant de 18 300 €. L'étude n'a pas encore été lancée car nous avons préféré attendre la réponse du Pays Loire Touraine concernant notre demande de subvention qui pourrait s'élever à 10 000 €.

Dès que le Pays Loire Touraine nous aura adressé sa réponse, nous serons en mesure de lancer l'étude de la stratégie de développement touristique sur le territoire de la Communauté de Communes du

Vouvrillon. Le lancement devrait pouvoir intervenir début 2007.



OFFICE DE
TOURISME

L'Office Intercommunal du **Tourisme en Vouvrillon**, avec ses deux bureaux à Vouvray et à Rochecorbon, a connu pendant la saison touristique 2006 un taux de fréquentation quasi-équivalent à 2005, avec environ 10 000 visiteurs contre 9219 en 2005. Plus de 2200 contacts ont également été pris par téléphone, e-mail ou courrier.

Avec des amplitudes d'ouverture importantes sur les deux offices, les hôtesses répondent aux demandes des touristes et des locaux afin de les renseigner au mieux sur les hébergements, les festivités, les randonnées, etc.



Commission

Développement économique

● Vice-Président : P. Darragon

Travaux sur la zone d'activités de Chatenay

La Communauté de Communes du Vouvrillon poursuit l'aménagement de la zone d'activités de Chatenay sur la commune de Rochecorbon. Un rond-point desservant la zone a été terminé au 2^e semestre 2006. Il permet de sécuriser l'accès à la zone dans le cadre de son extension. Ce rond-point a bénéficié d'un financement tripartite : le Conseil Général d'Indre-et-Loire, la commune de Rochecorbon et la CCV.

ANTENNE EMPLOI

● Questionnaire aux entreprises

L'Antenne Emploi de la CCV s'est fixé un nouvel objectif pour 2007 : instaurer un **contact avec les entreprises** du territoire afin de leur apporter une aide au recrutement, une information en matière d'emploi et de formation, mais également de leur proposer des solutions face à leurs difficultés de recrutement.



C'est pourquoi, la CCV a mis en place un **questionnaire** qui a été adressé à toutes les petites et moyennes entreprises du territoire. La Communauté de Communes remercie toutes les personnes qui ont déjà retourné le questionnaire à la CCV.

● Horaires d'ouvertures

Les horaires de l'Antenne Emploi ont changés depuis le 1^{er} septembre 2006, afin de mieux répondre aux besoins des demandeurs.

Coordonnées de Laurence Mirallès :

Bureau de la CCV : 02 47 29 01 72
ou 02 47 29 06 10
Portable : 06 82 90 10 83
e-mail : l.miralles@cc-vouvrillon.fr

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H00-11H45	Chanceaux-s/-Choisille Maison des Associations 1 rue C. Spiessert 02.47.55.10.17	CCV Zone du Papillon Parçay Meslay <i>Sur RDV uniquement</i>	CCV Zone du Papillon Parçay Meslay <i>Consultation des offres et entretiens</i>	Rochecorbon Mairie	CCV Zone du Papillon Parçay Meslay <i>Consultation des offres et entretiens</i>
14H00-16H45	Vouvray Place Honoré de Balzac 02.47.52.75.41	CCV Zone du Papillon Parçay Meslay <i>Consultation des offres et entretiens</i>	Pas d'ouverture d'Antenne Emploi	Reugny Mairie	CCV Zone du Papillon Parçay Meslay <i>Sur RDV uniquement</i>

● Rappel

L'Antenne Emploi s'adresse aux **demandeurs d'emploi** afin de les aider dans leurs démarches de recherche (élaboration de CV et de lettre de motivation, entretiens, validations des expériences, formations, ...).

Mais l'Antenne Emploi s'adresse aussi aux **particuliers** et aux **entreprises** à la recherche de personnel.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi ou bien si vous souhaitez recruter une personne, n'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice de l'Antenne Emploi, Mme Mirallès.



Commission

Aménagement de l'Espace

● Vice-Président : B. Gaudino

✓ Schéma intercommunal des pistes cyclables

La Communauté de Communes du Vouvrillon travaille actuellement sur un schéma intercommunal des pistes cyclables. Ce travail est mené en partenariat avec le **Pays Loire Touraine** qui mène une réflexion sur la réalisation d'un réseau de boucles cyclables touristiques afin de valoriser le projet de la Loire à Vélo.

Cette approche touristique sera complétée à l'échelle intercommunale par la réflexion menée dans le cadre de la sécurisation des accès aux principaux équipements publics.

✓ Système d'Information Géographique

L'intégration des données des différentes communes au Système d'Information Géographique de la CCV se poursuit. La mise en relation des documents d'urbanisme, des réseaux d'alimentation en eau potable, des réseaux d'assainissements, électriques et de gaz va permettre de faciliter l'instruction des actes d'urbanisme.

La Communauté de Communes a également investi dans des outils permettant de valoriser et d'exploiter les informations contenues dans le SIG. Un traceur couleur a ainsi été acheté afin de permettre l'édition de plans à grands formats : planches cadastrales, PLU...

La balayeuse a par ailleurs été équipée d'un GPS afin d'optimiser les circuits de balayage. Cet outil va également permettre d'effectuer des relevés de terrain avec pour objectif de faciliter la gestion quotidienne dans différents domaines : entretien de voiries, points de regroupement de collecte des ordures ménagères...

✓ Entretien des voiries

Les travaux d'entretien des voiries d'intérêt communautaire se sont poursuivis au cours du second semestre 2006. L'entreprise **TPPL** est intervenue sur les voiries entre Monnaie et Chanceaux-sur-Choisille et entre Monnaie et Reugny.

Une deuxième tranche de travaux sera programmée au printemps 2007, une fois passées les intempéries.

UNE NOUVELLE RECRUE À LA CCV !

Suite à l'achat de la balayeuse (voir Pétillante n°9), la CCV a procédé au recrutement d'un agent des services techniques chargé du balayage des voiries au 1er septembre 2006.

L'équipe technique de la CCV s'est donc enrichi d'Alain BARCQ, ancien agent de la commune de Rochecorbon, recruté par voie de mutation.



COMICE AGRICOLE 2007

Saveurs Agricoles Européennes du 1^{er} et 2 septembre 2007

Déjà 10 ans ! Le Comice Agricole du canton se déroulera de nouveau à Vouvray.

Les diverses associations et catégories socio-professionnelles animant la vie communale dans différents domaines sont invitées à y participer.

Le Comice Agricole est l'occasion de rapprocher la ville et la campagne, de découvrir des activités variées et les pays d'Europe qui y seront présents.

Pour préparer cette manifestation collective, le Comité de pilotage, mis en place le 14 décembre 2006, coordonne toutes les actions entreprises et informera régulièrement les différents partenaires.

Renseignez-vous auprès de vos élus : tout le monde peut participer !

**Dates des cérémonies
des VŒUX 2007 sur les
communes de la CCV**

Chançay : 12 janvier, 18h30

Chanceaux-s/-Choisille : 10 janvier, 18h30

Monnaie : 4 janvier, 18h30

Parçay-Meslay : 12 janvier, 20h30

Reugny : 6 janvier, 18h30

Rochecorbon : 5 janvier, 19h00

Vernou-sur-Brenne : 6 janvier, 11h00

Vouvray : 3 janvier, 18h30



LA PETILLANTE : LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOUVRILLON